

Journée d'études décentralisée de l'AFDC
Organisée par le CERCCLÉ

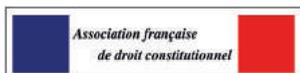
"DICTATURES" ET CONSULTATIONS ÉLECTORALES EN EUROPE ET AUX AMÉRIQUES

28 novembre 2019 - 9h00 > 17h00

Amphithéâtre Ellul - Pôle juridique et judiciaire



Responsable scientifique : Florian Savonitto, Maître de conférences - université de Bordeaux
contact : cerccle@u-bordeaux.fr - 05.56.01.81.40



CERCCLÉ
Centre d'études et de recherches
comparatives sur les constitutions

université
de **BORDEAUX**

"DICTATURES" ET CONSULTATIONS ÉLECTORALES EN EUROPE ET AUX AMÉRIQUES

9h00 **Allocution d'ouverture**

Florian SAVONITTO,

Maître de conférences, université de Bordeaux - CERCCLE

9h15 **Introduction**

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON,

Professeur émérite, université de Bordeaux - CERCCLE

Matinée : Les dictatures européennes

Présidence : Sébastien PLATON,

Professeur, université de Bordeaux - CRDEI

9h45 **Portugal (1926-1968/1974)**

Dimitri LÖHRER,

Maître de conférences, Université de Pau et des Pays de l'Adour - IE2IA

10h15 **Espagne (1936-1975)**

Pierre BARILLÉ,

Doctorant contractuel, université de Bordeaux - CERCCLE

DÉBAT / PAUSE

11h15 **Roumanie (1948-1989)**

Philippe CLARET,

Maître de conférences HDR, université de Bordeaux - CRMP

11h45 **Bélarus (1994-aujourd'hui)**

Olga GILLE-BELOVA,

Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne - CEMMC

DÉBAT / DÉJEUNER

Après-midi : Les dictatures américaines

Présidence : Fabrice HOURQUEBIE,

Professeur, université de Bordeaux - CERCCLÉ

14h00 **Brésil (1964-1985)**

Arnaud MARTIN,

Maître de conférences HDR, université de Bordeaux - CERCCLÉ

14h30 **Chili (1973-1988/1990)**

Carolina CERDA-GUZMAN,

Maître de conférences, Université Paul-Valéry Montpellier 3 - CERCCLÉ

DÉBAT / PAUSE

15h30 **Cuba (1976-2019)**

Éric DUBESSET,

Professeur, université de Bordeaux - CMRP

16h00 **Venezuela (1999-2017)**

Alexis LE QUINIO,

Maître de conférences HDR, Science Po Lyon - CDC-EDPL

DÉBAT

16h45 **Synthèse**

Frédérique RUEDA,

Professeur, université de Bordeaux - CERCCLÉ

L'oxymore ancien de « dictature démocratique » employé par Joseph Barthélémy pour qualifier les républiques d'Amérique latine du début du XX^e siècle ou le terme récent de « démocrature » imaginé par Pierre Grémion et Pierre Hassner pour désigner le processus à l'œuvre dans les Etats de l'Europe de l'Est et du Centre au lendemain de l'effondrement du communisme interrogent les notions de « démocratie » et de « dictature ». Ces deux formes jugées pures sont habituellement situées aux antipodes de la classification juridique des régimes politiques. L'une désigne un régime où le pouvoir vient du peuple et où la souveraineté collective s'exprime par le droit de vote des citoyens et le principe de majorité. L'autre, au contraire, se définit selon Maurice Duverger comme « un régime hors la légitimité représentative » et se caractérise par la réunion de trois traits antinomiques avec le procédé électif, à savoir la concentration des pouvoirs, l'irrégularité de sa dévolution et l'anormalité de son exercice.

Pourtant, des régimes tant américains qu'européens ont connu des élections et référendums, sans pour autant que soit remise en cause l'étiquette de « dictature » qui leur a été accolée. Qu'il s'agisse des régimes

espagnol et portugais nés durant « l'ère des dictatures » auxquels la seconde guerre mondiale n'a pas mis un terme, des régimes roumain, brésilien et chilien coïncidant à la période de la guerre-froide, ou encore des régimes actuels bélarus, cubain et vénézuélien ayant survécu à la consécration du modèle démocratique annoncée par Francis Fukuyama, des consultations électorales se sont déroulées quelle que soit l'époque où ils se sont établis.

De ce constat naît une série de questions que l'on peut centrer sur les trois phases cycliques inhérentes à tout régime politique : Ces dictatures sont-elles nées de l'organisation de consultations électorales ? Des consultations électorales ont-elles été organisées durant l'exercice de ces régimes dictatoriaux ? La cause de leur chute réside-t-elle ou résidera-t-elle dans l'organisation de consultations électorales ? L'étude de ces cas emblématiques de dictatures sous l'angle du procédé électoral poursuit la double ambition de contribuer à la conceptualisation de la catégorie des régimes dictatoriaux souvent abandonnée au profit de celle des régimes autoritaires et, par un effet de miroir, de s'interroger de nouveau sur les contours de la notion de démocratie.

Contact :

Martine PORTILLO
martine.portillo@u-bordeaux.fr
05 56 01 81 40

CERCCLÉ – EA 7436
4, rue du Maréchal JOFFRE
CS 61752
33075 BORDEAUX CEDEX